

**Rapport moral à l’assemblée du 14 juin 2018**

**L’année 2017 est encore un bon exercice inscrit à l’actif de l’ANEF Puy-de-Dôme.**

L’activité a augmenté comme en témoignent l’accroissement d’une part du nombre des personnes accueillies en hébergement d’urgence, notamment dans les appartements loués par l’association et, d’autre part, de l’effectif en personnels qui sont passés de 126 à 136 salariés. Un nouveau service a été complètement installé, le service éducatif auprès de 40 mineurs non-accompagnés. Et la grande majorité des services a connu un fort taux d’activités qui, avec une gestion rigoureuse, aboutit à des résultats financiers en hausse.

Mais, pour employer une métaphore cycliste, cette application au travail et cette concentration sur les missions n’ont pas empêché l’ANEF de « lever le nez du guidon ».

En effet, notre association a réalisé trois actions significatives au cours de cette année.

* La première a consisté à élaborer un projet associatif, qui résulte d’un travail collectif approfondi et participatif au sein de l’association pendant un an, et qui a été diffusé, notamment sur notre site anef63.org. Ce projet associatif a dégagé une analyse du contexte et des axes de développement pour 3 ans, et il nous procure une orientation claire et des perspectives. Le comité de direction travaille actuellement à sa mise en œuvre tandis que le conseil d’administration prépare la révision des statuts et du règlement intérieur pour la rentrée.
* La seconde est l’appui apporté au Collectif Pauvreté Précarité dont l’ANEF est membre, au moment du décès de son directeur qui s’ajoutait à des difficultés de gestion interne. Un mandat de gestion, parfaitement réalisé par notre directeur général et la cheffe du service financier du 15 septembre 2017 au 15 février 2018 a permis à cette association de passer le cap et de poursuivre ses missions, indispensables dans la métropole. Un geste d’appui technique et surtout d’entraide, professionnelle et amicale, dont nous sommes fiers.
* La troisième est la dimension nationale qui a été donnée, avec la fédération ANEF, par l’organisation d’un rassemblement de ses dix associations, et la tenue à Clermont d’un colloque sur la protection de l’enfance. Les ateliers entre une centaine de salariés ont permis des échanges approfondis sur les pratiques professionnelles dans la fédération. Un temps rappelant l’inspiration de notre fondatrice dans les camps de concentration a ré-exprimé le sens de nos engagements.

Et le colloque intitulé « Dessine-moi ta famille. Qui sont les adultes qui font grandir ? » a brillamment ouvert des pistes sur le partage de la parentalité et de l'autorité ainsi que sur la place des professionnels de la protection de l'enfance. Il a donné lieu en 2018 à une audition par la Commission des Affaires sociales de l’Assemblée Nationale qui a alimenté un projet de loi sur la question des jeunes majeurs.

Revenons à ma métaphore cycliste et plus particulièrement aux efforts constants de pédalage qui ont été consentis tout au long de l’année dans le quotidien sportif et laborieux de notre association, et que je vais illustrer par 3 images :

* Une idée de l’effort par le volume : c’est 11Millions d’Euros d’enveloppes financières que nous brassons, du fait bien sûr de la gestion des nuitées d’hôtel, mais aussi du fait de l’augmentation globale de l’activité que le trésorier et le directeur général détailleront. Cette masse financière s’appuie sur des quantités de budgets, d’écritures comptables et de procédures épuisantes, notamment lorsqu’il faut justifier les dépenses au titre de fonds européens captés en direct
* Des photos de moments forts qui valorisent les résultats de notre travail d’accompagnement. Les photos sont celles faites par des mineurs non-accompagnés - que nous accompagnons, justement - et qui ont participé à un atelier photo organisé avec l’association AMIE. Parce que notre service éducatif ne se contente pas de loger des mineurs étrangers et isolés dans le département, ni de les accompagner dans leurs démarches et leurs projets pour le jour d’après… leurs 18 ans. J’ai eu le plaisir de participer au vernissage d’une exposition qui montre combien on peut croiser et élargir les regards, au cœur de notre ville ; vous pouvez la voir au Bonnet d’âne, rue Fontgiève.
* Une rencontre étonnante enfin : je pense à l’échange entre Mr le Préfet du Puy-de-Dôme et une femme victime de violences hébergée provisoirement dans un appartement mis à disposition par l’ANEF. Au cours de sa visite et de cette rencontre d’une grande humanité, Monsieur le Préfet a entendu la famille hébergée exposer ses difficultés et surtout ses attentes, la conseillère de l’ANEF expliquer les démarches faites pour le droit au logement pérenne, et il a constaté qu’une simple dette de 1500€ pouvait empêcher l’accès effectif au logement social.

Justement, je vais revenir à la question du « logement d’abord » à cause de l’actualité.

En effet, l’ANEF 63 s’est réjouie en 2017 de la décision du gouvernement de lancer un « Plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme ». Le département du Puy de Dôme et la métropole de Clermont-Auvergne ont répondu positivement à l’Appel à manifestation d’intérêt. L’ANEF s’est portée volontaire d’emblée pour y contribuer, parce que l’ambition d’orienter le plus vite possible les personnes sans-domicile vers un logement durable et en les accompagnant, correspond bien à ce que l’ANEF 63 a proposé et même revendiqué depuis une dizaine d’années. Tout cela s’annonçait bien encore lors de la venue du Délégué interministériel à l’hébergement et à l’accès au logement le 7 février 2018.

Mais, patatras, les nouvelles possibilités d’accès au logement n’ont même pas été ouvertes que tombent le 2 mai un arrêté, et le 23 mai des instructions, pour comprimer les dépenses dans les Centres d’hébergement et de réinsertion sociale, les CHRS, et plafonner les tarifs rétroactivement au 1° janvier. C’est une douche froide qui amène l’ANEF 63 à rejoindre les inquiétudes qu’avaient exprimées les grandes fédérations du secteur dans un courrier du 5 mars 2018 à Mr le Premier Ministre. De telles mesures d’économies menacent brutalement les lieux d’hébergement où l’accompagnement social est le plus adapté aux personnes en difficultés pour les renvoyer sur l’hôtel ou sur des places d’urgence, et elles remettent en cause le dialogue et la contractualisation qui prévalait avec les associations.

Du coup, notre association s’inquiète aussi pour le Service intégré d’accueil et d’orientation du Puy-de-Dôme, le SIAO, qui fonctionne depuis 6 mois maintenant en l’absence de convention formalisée. Après des années de bons et loyaux services, et après avoir préparé soigneusement une convention triennale avec l’Etat, le Département et la Métropole, l’attente devient angoissante.

Heureusement, face à cette alerte, l’ANEF 63 peut compter sur les salariés et les bénévoles qui la font vivre. C’est pourquoi je vais finir en leur rendant hommage, un double hommage.

Hommage aux salariés d’abord, parce que c’est par l’intermédiaire de ces professionnels, qualifiés pour l’entraide, l’accompagnement et la solidarité, que l’ANEF remplit ses missions.

Je veux signaler que sur les 136 salariés présents en fin d’année 2017, 117 étaient en contrat à durée indéterminée et que, si nous avons employé 43 personnes en contrats à durée déterminée en cours d’année, c’est parce qu’il a fallu faire face à un accroissement temporaire du travail ou à un besoin de remplacement de personnel arrêté, le plus souvent pour raison de santé. La charge de travail a été forte et il a fallu s’adapter aux difficultés des publics et aux changements constants des dispositifs et des modes d’action. Et en 2017 les salariés ont fait non seulement les efforts nécessaires, mais ils ont aussi donné la preuve d’un grand engagement dans leur activité.

Hommage aux administrateurs aussi, parce qu’ils font tenir l’association debout à force de bénévolat. Ils réussissent à conjuguer leurs convictions et engagements humanistes avec les la recherche constante de l’intérêt général et du service des personnes en difficultés sociales.

Et hommage particulier à Claude Pérol parce qu’elle nous accompagne pour la dernière fois en assemblée générale, aujourd’hui, et qu’elle a démontré de façon épatante comment réussir la gageure d’être fonctionnaire, militante et administratrice de l’ANEF.

Nous avons en commun le souvenir de son père et du mien, tous deux fonctionnaires efficaces aux Ponts et chaussées. De son père, elle a hérité une très haute idée du service public. Elle s’est montrée tellement attachée aux valeurs humanistes et à l’esprit du droit, plus qu’à la lettre des circulaires et instructions, que son bureau à la Préfecture était connu pour les éclats de voix !

Mais la très mauvaise santé de ses parents et des décès précoces dans la famille l’ont amenée à affronter souffrances et deuils, et à assumer la responsabilité et l’accompagnement de ses proches.

A l’ANEF, Claude est adhérente depuis 20 ans. Elle y a tout fait, de la gestion au conseil d’administration, du soutien aux professionnels des équipes, de la représentation au sein de la fédération ANEF et aussi la responsabilité de la présidence de notre association. Elle a en particulier participé, avec le volontarisme qu’on lui connait, à la transformation de l’association nationale ANEF, composée de sections locales, au nom de la décentralisation et de l’autonomie, ainsi qu’aux projets associatifs qui ont redynamisé notre association puydômoise. Et elle n’a jamais manqué de veiller à la promotion des droits des femmes, au nom de l’égalité des genres et de la nécessaire entraide qu’elle a toujours su pratiquer, avec sa famille, avec ses partenaires et avec nous tous.

Merci à toi, Claude à qui nous remettons ces modestes cadeaux de l’association.

Et grand merci à vous tous qui êtes présents.

François Roche, président